

**Convention d'accueil d'étudiants - Année 2022/23-  
Suivi du chantier résidence « les jardins du Pin » – Plérin**

La présente convention règle les rapports entre :

**Le lycée Freyssinet :**

Représenté par Monsieur ROVERC'H agissant en qualité de Proviseur

Adresse : 32 rue Mansart – 22 000 SAINT BRIEUC

tél : 02 96 77 44 40

mail : [Ce.0220060w@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0220060w@ac-rennes.fr)

Désigné le lycée

**Et l'entreprise EIFFAGE**

Représentée par M. Pauline PLANCHENAUULT agissant en qualité de conductrice de travaux

Adresse : route de Guingamp, 22300 Lannion

Tél. : 02 96 46 78 60

portable : 06 88 74 59 33

Mail : [Pauline.PLANCHENAUULT@eiffage.com](mailto:Pauline.PLANCHENAUULT@eiffage.com)

Désignée l'entreprise

Pour l'accueil des étudiants et enseignants de BTS dans le cadre d'une opération de suivi de chantier

**Article 1 – Objet de la présente convention :**

Cette présente convention a pour objectif de définir l'organisation et les modalités de suivi et de visite du chantier de la réalisation du gros œuvre de la résidence les jardins du Pin – 34 rue Louis Le Faucheur - Plérin.

## **Article 2 – Objectifs pédagogiques**

Les objectifs pédagogiques visés par cette convention correspondent aux référentiels de la formation :

- faire découvrir à nos étudiants les **techniques de réalisation**, le matériel,... en situation réelle, avec les contraintes de site
- leur **permettre un travail, à partir d'un DCE** dans le cadre du cours de projet, sur des points particuliers du chantier. Ce cours ayant pour objectif de familiariser nos étudiants à des tâches de type bureau des méthodes et/ou bureau d'étude BA
- appréhender les fonctions et missions des intervenants de l'entreprise.

## **Article 3 – planification et interlocuteurs**

Nom de l'enseignant relai : OLLIVIER Stéphane

Tél : 06 20 99 80 42

Mail : [stephane.ollivier@ac-rennes.fr](mailto:stephane.ollivier@ac-rennes.fr)

Cet enseignant relais, sera l'interlocuteur unique de l'entreprise et du lycée concernant la diffusion des documents et les problèmes d'ordre administratif.

Il centralisera l'ensemble des documents et les diffusera aux enseignants concernés. Coordonnera si nécessaire, le planning de visite avec les autres enseignants.

Nom de la professionnelle relai sur site : Pauline PLANCHENault

Tél : 06 88 74 59 33

Il sera l'interlocutrice privilégiée de l'enseignant relais et des étudiants lors de cette opération

## **Article 4: définition des types de visite:**

On distinguera trois types de visites et deux procédures différentes :

**Visite individuelle d'un enseignant**, afin de pouvoir suivre l'avancement du chantier, prendre quelques photos, d'appréhender certaines techniques....

**Visite en autonomie d'étudiants** chaque mercredi après-midi (voir planning en annexe) un groupe de 4/5 étudiants se rendra sur site afin de :

- constater l'avancement du chantier (listage des tâches depuis la dernière visite, pointage du planning prévisionnel, relevé des cadences, ...analyse des retards et avances)
- lister avec le chef de chantier les documents émis par le BES, le bureau des méthodes, les principales commandes émises, les demandes de location de matériel....

Cette visite donnera lieu à un compte rendu le jeudi suivant en cours de projet (15 minutes maxi sous forme d'un power point)

Dans les 2 cas, le jour de sa visite il fera connaître sa présence sur le chantier en se présentant au préalable professionnel relai sur le site (Mme. PLANCHENault).

**Visite de groupe accompagné d'étudiants** afin qu'ils appréhendent la dimension du projet et qu'ils constatent en temps réel certaines opérations

L'enseignant déposera une demande de visite au moins 7 jours à l'avance auprès de l'entreprise en définissant l'objectif de cette visite, le nombre d'étudiants l'accompagnant, le créneau horaire proposé

Les enseignants et leurs étudiants s'engagent à rester à une distance suffisante afin de ne pas perturber l'activité du chantier.

Afin de limiter le nombre de visites hebdomadaires, un planning sera tenu à disposition de l'équipe éducative au bureau Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques de l'établissement, ce dernier centralisera et gèrera les demandes visites.

Il est rappelé que **les visites ne sont pas envisageables le jeudi matin (jour de la réunion de chantier)**

#### **Article 5 Mini projet méthodes :**

Si le projet s'y prête, et si la disponibilité du personnel de l'entreprise le permet, le conducteur de travaux de l'opération soumettra une problématique « méthodes », en reprenant les informations qu'il a diffusées à son service méthodes en interne sur ce même problème.

Individuellement ou en groupe chaque étudiant devra aborder ce thème, les documents élaborés seront éventuellement transmis par mail sous forme de PDF au conducteur de travaux qui évaluera la validité de ces documents, à l'issue de quoi une confrontation de leur travail avec les documents émis par le service méthodes de l'entreprise sera envisagée.

**Article 6 Responsabilité et assurance :**

L'entreprise reconnaît avoir fait le nécessaire auprès du SPS et du maître d'ouvrage pour l'organisation des différentes visites du chantier.

Les professeurs et étudiants seront munis de leurs EPI pour la durée de la visite sur le chantier et se conformeront aux consignes de sécurité du responsable de chantier.

Pendant la durée de ces rencontres les étudiants demeureront sous la responsabilité du Chef d'Établissement.

Par ailleurs, les élèves continueront à bénéficier de la législation sur les accidents de travail en application de l'article 416.2 premier paragraphe dudit code et devront être muni de leur carte d'immatriculation.

Le lycée reconnaît avoir souscrit auprès de la MAE un contrat collectif d'établissement (N° 0000114439) couvrant ce type de séquence en entreprise (attestation disponible sur demande)

Le :  
A :  
Le Proviseur  
Hervé ROVERC'H  
Bon pour accord

Le :  
A :  
la partenaire  
Pauline PLANCHENault  
Bon pour accord

## Annexe : Planning de visite des étudiants de TS2b

Merci de vous présenter le mercredi en début d'AM (pas avant 13h30) sur site équipé des EPI (casque + chaussure de sécurité + baudrier + lunette)

En arrivant sur site, signaler votre présence à Pauline PLANCHENAUT **avant d'accéder à la zone de travail** soit :

- en allant vous présenter à son bureau à l'étage au niveau de la base vie
- ou en la contactant au 06 88 74 59 33

### Rappel des objectifs de ces visites :

- Faire un « **rapport d'étonnement** » face à des techniques utilisées, des situations,... en justifiant les choix de l'entreprise et les éventuelles alternatives que vous avez déjà rencontrés
- constater l'avancement du chantier (listage des tâches depuis la dernière visite, pointage planning prévisionnel, relevé des cadences, ...analyse des retards et avances)
- pointer avec l'entreprise les documents émis par le BES, le bureau des méthodes, les demandes de location de matériel...
- récupérer le compte rendu de la réunion hebdomadaire et élucider l'ensemble des points
- ...

Cette visite donnera lieu à un compte rendu le jeudi (ou le lundi) suivant sous la forme d'un exposé de 15 minutes maxi avec prise de parole de l'ensemble des intervenants.

### EIFFAGE = les jardins du Pin

mercredi 9 novembre	mercredi 14 décembre	mercredi 4 janvier	mercredi 1 février	BEAUDOIN Mathis BERNARD Malo BILLARD Clément BONNO Bastien BOUGET Ewen
mercredi 16 novembre	mercredi 4 janvier	mercredi 11 janvier	mercredi 8 février	BREHIER Yannick CADOU Donnovan CHAGNY Chloé D'AMBRA Théo GASNIER Noah
mercredi 23 novembre	mercredi 11 janvier	mercredi 11 janvier	mercredi 11 février	GAUDIN Axel GERARD Lilian LE RUYET Maëlie BACH Matteo GRALL Mathis
mercredi 30 novembre	mercredi 18 janvier	mercredi 11 janvier	mercredi 1 mars	JOUANNY Mattéo LE GUEN Alexis LE JEUNE Gurvan MARION Nicolas MORICE Julien
mercredi 6 décembre	mercredi 25 janvier	mercredi 18 janvier	mercredi 8 février	NABAT Constant PERON Hugo REIGNOUX Camille SIMÉON Lilou VIGOURIEUX Ewen